



REGLEMENT FLAG BOWL GRAND EST SENIOR

1. FORMULE

Cette compétition, peut-être fixée en première partie de saison, pendant ou après la saison.

Les équipes pouvant s'inscrire sont d'une des natures suivantes :

- Equipe « Club » : les membres de cette équipe ont tous une licence Flag Compétition Senior ou une licence Football Américain Loisirs/Compétition U20 ou senior dans le club engagé en compétition. Plusieurs équipes par club peuvent s'inscrire.

- Equipe en « Convention-Clubs » : les membres de cette équipe ont tous une licence Flag Compétition Senior ou une licence Football Américain Loisirs/Compétition U20 ou senior dans les clubs de l'entente qui est engagée en compétition au sens de l'article 42 des Règlements Sportifs – Organisations et Licences. Les clubs doivent être signataire d'une convention entre clubs régulièrement validée par la LGEFA.

Le Flag Bowl Grand Est se déroule comme suit :

- Une première phase avec deux journées
- Une finale appelée Flag Bowl Grand Est

A l'issue de cette finale permettra ainsi de déterminer :

- Le vainqueur du Flag Bowl Grand Est, vainqueur du tournoi final.

2. CALENDRIER

01 Décembre 2023 : Fin des inscriptions et candidature d'organisation d'une journée

07 Janvier 2024 : Première Phase : J1

21 Janvier 2024 : Première Phase : J2

11 Février 2024 : Finale du Flag Bowl Grand Est

Le calendrier peut être amené à différer, si des facteurs nous ne permettaient pas de disputer les rencontres (ex : crise sanitaire).

3. OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

Une fois les inscriptions entérinées, suite au dépôt de candidature pour l'organisation des journées, la Commission Régionale Flag Football désignera les associations organisatrices.

Sauf exception validée par la Commission Régionale Flag Football, les tournois doivent se disputer le dimanche avec une première rencontre démarrant à 10H00.

L'organisateur d'une journée doit envoyer **deux** semaines avant le match le document type de convocation de match, avec l'ensemble des informations correctement complétées, par courriel avec accusé de réception ou par tout autre moyen aux associations sportives affiliées visiteuses et à la commission régionale de flag football : lgefa.flag@gmail.com

Si ce délai n'est pas observé, alors la Commission Régionale Flag Football adressera un **Forfait Organisateur** à l'association.

Lors de tous les tournois, l'association sportive affiliée qui reçoit est tenue de prévoir la présence d'une personne titulaire du diplôme Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ou du Secouriste Sauveteur du Travail à jour de sa formation, il doit être en possession d'un téléphone et d'une trousse de secours comportant du matériel de premiers secours. Cette personne doit être dédiée uniquement à cette tâche. Sanction éventuelle en cas de manquement : **Forfait Tournoi**

4. OBLIGATION DES EQUIPES

A chaque tour du Flag Bowl Grand Est, l'équipe devra présenter :

- Une feuille de licenciés avec 7 joueurs minimum présents lors de la vérification et 15 joueurs au maximum. / **Forfait tournoi pour l'équipe ne respectant pas ce point**
- 2 jeux de maillots : un de couleur du club, l'autre blanc, avec les numéros des joueurs.
- 1 ballon en cuir adapté à la catégorie.
- Short ou jogging sans poches.
- Ceinture de flag pop obligatoire de couleurs différentes des vêtements de match de l'équipe.

4.1 Mixité

Les équipes peuvent présenter le jour du tournoi, sur la feuille de licenciés, un licencié minimum du sexe opposé à celui qui compose majoritairement l'équipe et ainsi gagner un bonus de 5 points par journée.

Pour chaque match, l'équipe doit avoir au minimum, sur le terrain, en attaque et en défense, un licencié du sexe opposé à celui qui compose majoritairement l'équipe pour bénéficier de ce bonus.

Dans le cas où une équipe ne peut plus présenter un joueur du sexe opposé à celui qui compose majoritairement l'équipe, l'équipe devra évoluer à quatre joueurs sur le terrain pour conserver le point bonus, ou le perdra si la mixité n'est plus respectée.

5. FORMAT DU FLAG BOWL GRAND EST

Première phase :

La première phase se joue sur un maximum de 2 journées, sur des sites retenus par la Commission Régionale Flag Football suite à l'appel à candidature fait auprès des clubs concernés.

Les poules, s'il y a besoin d'en faire, sont déterminées par la commission régionale flag football.

Entre les deux dates, la Commission Régionale Flag Football modifiera l'ordre des matchs et des poules afin de mélanger au mieux les équipes.

A chaque journée, l'ensemble des équipes sont convoquées chez le club organisateur de la journée.

A chaque journée, un tournoi sera disputé, selon le timing qui sera indiqué. Ces tournois permettront d'établir un classement à la fin de la journée et des points seront attribués à chaque équipe, selon leur position dans ce classement, pour établir un classement général.

En cas d'égalité, se reporter à l'article 23 du Règlement Particulier des Compétitions Flag football.

Si une journée ne peut pas se dérouler, faute d'organisateur, le classement général par zone n'est calculé que sur la journée effectivement jouée.

5.1. Attribution des points

A l'issue de chaque match, les points suivants sont attribués

- 3 points pour une victoire
- 2 points pour un match nul
- 1 point pour une défaite
- 0 point pour un forfait tournoi

A l'issue de chaque tournoi si la mixité a été respecté sur l'ensemble des matchs un bonus de 3 points sera ajouté.

- Finale du Flag Bowl Grand Est

La finale du Flag Bowl Grand Est réunit dans un tournoi les 4 meilleures équipes qualifiées à l'issue des deux premières journées.

Le premier de la finale est déclaré vainqueur du Flag Bowl Grand Est.

6. ARBITRAGE

Lors de tous les tournois de la première phase, les délégués du tournoi sont désignés par le club organisateur. Celui-ci désigne 1 délégué par tournoi, qui n'est pas obligatoirement licencié dans son club. Ce délégué est un licencié (titulaire d'une licence autre qu'une licence « découverte » flag) qui aura reçu la formation de délégué / **Matches de la journée perdus par pénalité pour l'équipe ne respectant pas ce point**

L'auto arbitrage prévaut sur cette compétition lors des phases régulières, néanmoins chaque équipe devra fournir au moins un arbitre présent valide et licencié (comptant dans le quota obligatoire). **Forfait tournoi pour l'équipe ne respectant pas ce point**

Toutefois, si un arbitre non joueur valide et licencié souhaite officier sur la journée, il ne peut être refusé s'il est en tenue complète.

Les arbitres ont l'interdiction d'arbitrer une rencontre concernant l'équipe dans laquelle ils sont éventuellement licenciés en tant que joueur. Les équipes ont la possibilité de changer d'arbitre à la demi-journée, à un moment défini par la Commission Flag. Le second arbitre doit être présenté dès le début du tournoi et doit être apte physiquement à arbitrer au moment où il est appelé à officier.

Les règles appliquées sont celles qui sont validées en France par la Fédération Française de Football Américain.

- (1) Equipement Arbitre : un pantalon noir avec rayure blanche (ou short noir), un maillot rayé noir/blanc (type 2" pouces), une casquette noire, un flag jaune, deux bean bags, un sifflet, un carnet et un stylo. Les lunettes de soleil sont tolérées.

Pour la finale, le délégué est désigné par la CRA, si pas de délégué nommé, le club organisateur devra en fournir un.

Il serait souhaitable que les arbitres des équipes non qualifiées pour la finale, officie sur celle-ci.

7. ORGANISATION DU FLAG BOWL GRAND EST

La Finale du Flag Bowl Grand Est peut être organisée par un club.

Le Timing du tournoi est déterminé par la Commission Régionale Flag Football.

L'organisation est accordée par la Commission Régionale Flag Football sur la base d'un cahier des charges.

8. FORFAITS - SANCTIONS FINANCIÈRES

Forfait organisateur - 90 €

Forfait tournoi - 30 €.

Forfait générale - 60 €

Responsable du championnat

M. HINCK Mickaël
1 Rue Louis Pahler 57490 L'Hôpital
Port : 06 43 97 60 70
Mail : lgefa.flag@gmail.com



Communiquer le résultat de la rencontre
au plus tard le Mardi à 18h
Envoi des feuilles de match

Président de CRA

M. MONNET Stéphane
Port : 06 63 02 11 95
Mail : lgefa.cra@gmail.com

LGEFA

Chez M. Jacques Flottes de Pouzols
13 Rue de Notre Dame des Près
10120 Saint-André des Vergers
Mail : ligue.grandest.fa@gmail.com